

EDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

n°385/ASTRIDA

Objet

Personnel de le S.T.A.
à
Astrida.



Astrida le 19 février 1951

M

Monsieur le Commandant,

Suite à votre N° 516/S.T.A. et
1070/S.T.A., j'ai l'honneur de porter à votre
que je n'ai pas payé les salaires et indemnités pour
le mois de Décembre 1950 de Sentore et Elias.

Nous n'avons pas reçu la lettre
N° 515/S.T.A. Le N° 514/S.T.A. est arrivé le 6/I/51.

Le sergent MOPUPU chauffeur de l'
autobus prétend de gagner plus que 547frs par mois
(somme marquée dans son livret)

Auriez-vous l'obligeance de me donner
les chiffres exacts-(Solde-indemnités-primes etc)

Le Comptable Territorial,
STRYBOS

Monsieur le Commandant du S.T.A Provincial
de et à
U S U M B U R A .